

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 20 décembre 2016 vers les 18 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire - Vice-président du comité exécutif

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 25 1216 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1216-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

1.1 Suspension de la séance

RÉSOLUTION CE 26 1216 :

Vers les 19 h, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la séance du comité exécutif soit suspendue.

Adoptée à l'unanimité.

1.2 Reprise de la séance

RÉSOLUTION CE 27 1216 :

Vers les 20 h 15, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que la présente séance du comité exécutif soit rouverte.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 28 1216 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 novembre 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1216-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Engagements - Liste prioritaire - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 29 1216 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE l'engagement des personnes suivantes :

- Madame Karine L. Létourneau, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux de La Tuque, et ce, à compter du 9 janvier 2017;

- Madame Manon Delisle, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,5 heures/semaine défini comme suit: 17,86 % à l'école de la Source de Shawinigan, 17,86 % à l'école des Bâtisseurs de Shawinigan, et 28,57 % à l'école Immaculée-Conception de Shawinigan, et ce, à compter du 9 janvier 2017;
- Madame Valérie Bourassa, technicienne en administration, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines, et ce, à compter du 9 janvier 2017;
- Madame Pascale Girard, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine défini comme suit: 20 % aux Services éducatifs du secteur La Tuque, 28,57 % à l'école Jacques-Buteux de La Tuque, et 51,43 % à l'école Centrale de La Tuque, et ce, à compter du 9 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Nouvelles affectations - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 30 1216 :

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Mélanie Champagne, agente de bureau classe I, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie, et ce, à compter du 9 janvier 2017;
- Madame Guylaine Ducas, agente de bureau classe I, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie, et ce, à compter du 9 janvier 2017;
- Madame Sonia André, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines, et ce, à compter du 9 janvier 2017;

- Madame Andréanne Thivierge, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école des Explorateurs de Shawinigan, et ce, à compter du 9 janvier 2017;
- Madame Nathalie Jean, surveillante d'élèves, poste régulier à temps complet à caractère cyclique de 35 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 9 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 31 1216 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 1216-03.

Adoptée à l'unanimité.

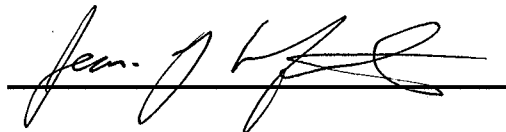
5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 32 1216 :

Monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE, vers les 20 h 30, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRETÉAIRE

